



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

Adresser ce formulaire complété par courrier à :

Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
6 avenue de Paris - CS 10922 - 78009 Versailles Cedex

CONTACTS : Particuliers :  **N° Vert 0 800 284 524**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Professionnels :  01 39 66 30 70

PARTICULIER

Nom : _____ Prénom : _____

PROFESSIONNEL

Raison sociale : _____

Nom de l'enseigne : _____

Activité : _____

N° de SIRET : _____

Nom du dirigeant : _____ Prénom : _____

ADRESSE *(pour les professionnels, veuillez indiquer l'adresse de facturation)*

Numéro : _____ Rue : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Télécopie : _____ Téléphone mobile : _____

Courriel : _____

Justificatifs à joindre

Vous êtes un particulier :

- une copie de la carte d'identité
- une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Vous êtes un professionnel :

- une copie d'un justificatif de domiciliation de la société
- une copie de l'extrait Kbis ou de la fiche INSEE
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires (maximum 3)

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une carte d'accès

Souhaite m'inscrire à la lettre électronique d'information de Versailles Grand Parc

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »
(et cachet pour les professionnels)